

Communiqué de presse

Côtes-d'Armor – Programme « Action Cœur de Ville » : la Banque des Territoires, la ville de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération signent deux conventions de partenariat pour la redynamisation des territoires



Saint-Brieuc, le 27 mai 2021

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires accompagne les projets de redynamisation des cœurs de ville avec le programme national « Action Cœur de Ville » et signent deux conventions de partenariat, l'un avec la ville de Saint-Brieuc, l'autre avec Saint-Brieuc Armor Agglomération.

A l'occasion de la manifestation « Ouvrez les yeux sur Saint-Brieuc ! » organisée par la ville de St Brieuc pour faire connaître aux 11 villes¹ lauréates sa stratégie de renouveau urbain, la Banque des Territoires annonce la signature de deux protocoles. L'un avec la ville de Saint-Brieuc et l'autre avec Saint-Brieuc Armor Agglomération. Plus largement, les trois partenaires ambitionnent d'agir ensemble dans les domaines de la transition écologique et énergétique, du logement et du cadre de vie, du développement économique et commercial.

Pour accompagner ces ambitions, la Banque des Territoires met à disposition des deux collectivités l'ensemble de ses moyens d'intervention :

- **soutien à l'ingénierie territoriale**, via des cofinancements, la mise à disposition d'expertises et des retours d'expériences,
- **investissement en fonds propres dans les projets**, via la participation au capital de sociétés de projet,
- **financement sous la forme de prêts** à moyen ou long terme.

Le protocole de partenariat avec la ville de Saint-Brieuc prévoit notamment trois axes :

- **la création rapide d'une foncière**, à même de reconquérir les espaces commerciaux vacants du centre-ville,
- **le renforcement des incitations pour la rénovation du parc de logements anciens privés**, par le lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain,
- **la rénovation énergétique de son patrimoine immobilier** et notamment les écoles primaires et les équipements sportifs.

La Banque des Territoires a déjà engagé des crédits d'études sur les deux premiers axes et mobilisera les crédits nécessaires pour contribuer aux diagnostics et à la faisabilité d'une démarche d'investissement de la ville, à laquelle elle pourrait participer.

¹ Quimper, Lannion, Morlaix, Lorient, Pontivy, Vannes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Fougères, Redon et Vitré

Le protocole de partenariat avec Saint-Brieuc-Armor-Agglomération prévoit notamment quatre axes de coopération :

- **l'accompagnement de la transition écologique et énergétique**, à travers le développement de pistes cyclables, la conversion des transports publics sur des motorisations propres (GNV ou hydrogène), l'installation d'une unité de production d'hydrogène dont la réalisation pourra être accompagnée financièrement par la Banque des Territoires (études en cours avec la CCI des Côtes d'Armor et le Syndicat Départemental de l'Energie),
- **le financement à des conditions attractives de l'ambitieux programme d'investissement pour la rénovation d'infrastructures d'eaux et d'assainissement** de l'agglomération ainsi que l'usine d'eau potable à Ploufragan,
- **le financement du logement social** à hauteur des besoins nécessaires sur le territoire,
- **le soutien au développement économique**, notamment à travers la réalisation du projet « Totem de l'Innovation » (ancien bâtiment de la CAF), la stratégie industrielle globale de l'agglomération, et l'économie touristique et de loisirs (Site Indoor prévu sur le quartier du Brézillet).

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires : *« Ce partenariat stratégique illustre parfaitement la dynamique impulsée par le programme « Action Cœur de Ville » et par le plan de relance de la Caisse des Dépôts, que la Banque des Territoires déploie en faveur des territoires. Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération veulent se donner les moyens de renforcer leur attractivité et répondre aux enjeux climatiques : nous sommes là pour les aider à atteindre cet objectif ».*

Hervé Guihard, maire de Saint-Brieuc : *« La ville de Saint-Brieuc déborde d'atouts qu'il nous faut collectivement valoriser pour faire rayonner notre territoire et le rendre pleinement attractif. Le partenariat que nous nouons aujourd'hui avec la Banque des Territoires est important à plus d'un titre. Il permet notamment d'enclencher des leviers nécessaires à cette revitalisation que nous appelons de nos vœux et sur laquelle nous travaillons au quotidien. La création d'une foncière qui permettra de réhabiliter des locaux commerciaux pour les mettre à disposition de commerçants, d'artisans ou d'associations, et de l'habitat pour faire revenir des habitants en cœur de ville, est un exemple de ces leviers que nous allons rapidement actionner. »*

Ronan Kerdraon, président de Saint-Brieuc Armor Agglomération : *« Territoire de terre et de mer, regroupant 32 communes autour d'un projet commun, Saint-Brieuc Armor Agglomération est riche de défis à relever. C'est pourquoi, dès ce début de mandat, nous nous sommes engagés dans la révision de notre projet de territoire et souhaitons porter une ambition collective celle de la transition écologique et énergétique. Elle se traduit notamment dans les domaines du développement économique, des mobilités, de l'habitat, de l'eau et de l'assainissement. Autant de compétences et de projets, à la fois innovants et structurants, sur lesquels ce partenariat avec la Banque des Territoires est essentiel. Et je ne doute pas qu'il sera un puissant levier au service du développement harmonieux de notre territoire. »*

Hervé Guihard, maire de Saint-Brieuc, Ronan Kerdraon président de Saint-Brieuc Agglomération et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, signent ce jour les protocoles de partenariat, prévoyant une coopération renforcée entre leurs institutions, pour la période 2021-2023.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Ville de Saint-Brieuc

Kristine Sourdin

Tél : 02 96 62 54 39 - Courriel : kristine.sourdin@saint-brieuc.fr

Saint-Brieuc Agglomération

Chrystèle Brocherioux

Tel : 02 96 77 30 41 - chrystele.brocherioux@sbaa.fr

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Nadine Desbois : nadine.desbois@caissedesdepots.fr – 06.37.45.40.66